

Le projet de loi EL KHOMRI est une complète remise en cause d'un siècle de tradition de droit du travail. Le code du travail est fait pour défendre le droit des humains au travail, la future loi veut l'adapter à l'entreprise.

## Toutes et tous mobilisé-e-s contre la casse du droit du travail !

### La loi El Khomri, c'est :

- **Plafonner** les indemnités dues en cas de licenciement abusif
- **Faciliter** les licenciements économiques même dans les entreprises et groupes sans difficulté mais capables de déguiser la baisse d'activité...
- **Individualiser** les contrats de travail...
- **Remettre en cause** les statuts de la Fonction Publique...
- **Mettre en place** des accords d'entreprises qui primeraient sur les droits collectifs...
- **Flexibiliser** les horaires avec des journées de 12h00 et des semaines de 60h00...
- **Majorer** les heures supplémentaires à 10%...
- **Fractionner** les heures de repos...
- **Baisser** les salaires...
- **Supprimer** les temps d'astreinte...
- **Mettre en place** des référendums pour aller à l'encontre des droits des syndicats...
- **Etendre** les forfaits-jours...
- **Augmenter** le temps de travail des apprentis...
- **Supprimer** les Inspections du Travail et les Médecines du Travail



Les fonctionnaires hospitaliers ont tout à craindre de cette loi si elle devait être adoptée. Même si nos droits ne dépendent pas directement du Code du travail, la volonté du gouvernement est de la transposer à la Fonction Publique.

Ce projet n'est ni amendable, ni négociable.

*Retrait du projet de loi El Khomri-Hollande-Valls-MEDEF !*

**RASSEMBLEMENT DEPARTEMENTAL**

**Mercredi 9 Mars 2016**

**A 10 H 30 – Place de la Préfecture**